

Description	S. O.	✓	Notes
1. Accès du service d'incendie :			
a. aux sous-sols non protégés par gicleurs dont la dimension horizontale excède la dimension prescrite :			
i. par au moins une rue			
ii. par des portes/fenêtres/autres moyens, de dimensions prescrites ou			
iii. par un escalier intérieur immédiatement accessible de l'extérieur			
2. Séparations coupe-feu/murs coupe-feu :			
a. ouvertures protégées par des dispositifs d'obturation ayant le degré prescrit de protection contre l'incendie			
i. voir aussi les notes sous étages au-dessus du niveau du sol ci-dessous			
b. sous-sols non protégés par gicleurs compartimentés selon les aires maximales permises			
c. il n'est pas obligatoire que le mur coupe-feu de l'étage du dessus soit continu jusqu'au garage de stationnement en sous-sol			
3. Coupe-feu dans les vides sanitaires non protégés par gicleurs : compartimentés selon les espaces/dimensions maximaux prescrits			
4. Étages s'étendant sur plus d'un étage sous le niveau du sol :			
a. protégés par gicleurs			
b. planchers construits comme séparations coupe-feu ayant le degré de résistance au feu, comme prescrit			
c. exceptions pour les habitations, <i>comme prescrit</i>			
5. Passages piétons souterrains reliant des bâtiments :			
a. construction incombustible			
b. protégés par gicleurs			
c. séparés des bâtiments par des séparations coupe-feu ayant le degré de résistance, <i>comme prescrit</i>			
d. portes coupe-fumée espacées le long du passage piétons, <i>comme prescrit</i>			
e. distance de parcours vers l'issue la plus près, <i>comme prescrit</i>			
6. Établissements industriels :			
a. sous-sols utilisés comme garage de réparation/de stationnement :			
i. accès aux escaliers/ascenseurs par des vestibules			
ii. bordures/protecteurs continus de la hauteur prescrite, autour de toute ouverture/périmètre de plancher où il n'y a pas de murs extérieurs			
b. séparation étanche aux émanations pour séparer les sous-sols/locaux techniques du reste du bâtiment lorsque des matériaux volatiles/explosifs sont entreposés/fabriqués/ manipulés			